

5405 Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux

Fiches descriptives

Autoévaluation

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom : _____

Date : _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**Nom :** _____ **Prénom :** _____**Date de naissance :** _____ - _____ - _____
(année) (mois) (jour)**Téléphone**
au domicile : () _____ - _____
au travail : () _____ - _____, poste _____
cellulaire : () _____ - _____
autre : () _____ - _____**Courriel :** _____ @ _____**Adresse :** _____
Numéro Rue App.

Ville Province Code postal

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES.....	7
Fiches descriptives : autoévaluation des compétences	7
Comment remplir une fiche descriptive	7
Conditions de reconnaissance	8
PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES	10
<i>Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux.....</i>	10
REEMPLIR LES FICHES DESCRIPTIVES	10
Analyser les fonctions de travail.....	11
253702.....	11
Adopter des approches relationnelles favorisant la communication et la collaboration.....	14
253714.....	14
Prévenir et contenir les infections et la contamination.....	17
253722.....	17
Établir des liens entre l'état de la personne et ses besoins, les altérations et les interventions requises	20
253733.....	20
Adapter son approche selon l'état de la personne, ses comportements ou sa réalité clinique.....	25
253743.....	25
Effectuer des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne au regard des soins de longue durée.....	28
253756.....	28
Adapter son approche et les services d'assistance personnelle au regard des soins palliatifs et de fin de vie	32
253762.....	32
Dispenser les premiers secours et appliquer des mesures d'urgence	35
253772.....	35
Intervenir auprès d'une clientèle en perte d'autonomie en établissement de soins de longue durée ..	42
253785.....	42
Juger de ses limites d'intervention dans le cadre de l'administration de médicaments et des soins invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne	45
253791.....	45
Effectuer des tâches liées aux services d'assistance au regard des soins de courte durée et des soins critiques	48
253804.....	48
Intervenir auprès de la clientèle en établissement de soins de courte durée ou en milieu de soins critiques	51
253815.....	51
Effectuer des tâches liées au métier d'ASSS au regard des soins à domicile	55
253823.....	55

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES

Pour faire reconnaître vos acquis et vos compétences au regard du programme d'études *Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux* (DEP 5405), vous aurez à préparer votre dossier de candidature. À cette fin, vous devez remplir les fiches descriptives qui se trouvent dans la deuxième partie de ce document.

Avant de commencer ce travail, vous devez lire attentivement les renseignements suivants. Il s'agit non seulement de renseignements généraux sur les fiches descriptives, mais aussi de précisions quant aux compétences et aux particularités de ce programme d'études.

Fiches descriptives : autoévaluation des compétences

La fiche descriptive est une fiche d'autoévaluation qui vous permet de faire l'inventaire de vos acquis au regard des compétences d'un programme d'études et d'entreprendre une démarche de reconnaissance.

La fiche descriptive vous permet :

- de vous autoévaluer en fonction des éléments essentiels de la compétence visée;
- d'avoir de l'information sur les aspects qui seront évalués;
- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence;
- de vous préparer à l'entrevue de validation;
- de vous préparer à l'évaluation;
- de repérer les éléments à acquérir, s'il y a lieu.

De plus, elle permet à la personne responsable du service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et aux personnes responsables de l'évaluation de préparer l'entrevue de validation prévue dans le cadre de la démarche de reconnaissance.

Comment remplir une fiche descriptive

- Lire attentivement chacun des énoncés;
- Cocher la case qui correspond le mieux à votre situation pour chaque phrase de la description de la compétence :
 - « Oui », si vous êtes capable d'accomplir ce qui est écrit;
 - « En partie », si vous êtes capable d'accomplir une partie de ce qui est écrit;
 - « Non », si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce qui est écrit;
 - « J'ai besoin de précisions », si vous hésitez à répondre parce que la phrase vous semble ambiguë, des termes vous sont inconnus ou peu familiers, ou vous avez besoin d'information supplémentaire.

Je suis capable			J'ai besoin de précisions
Oui	En partie	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous cochez « J'ai besoin de précisions », utilisez l'espace « Commentaires » au bas de la fiche descriptive pour noter ce sur quoi porte votre question ou votre besoin. Vous pourrez en discuter au moment de l'entrevue de validation avec les évaluatrices ou les évaluateurs qui vous rencontreront.

Vous pouvez aussi utiliser cet espace pour inscrire des renseignements supplémentaires si vous le jugez pertinent.

Conditions de reconnaissance

À la suite de chacune des fiches descriptives se trouvent les conditions de reconnaissance (CR) pour chacune des compétences.

Une condition de reconnaissance est un moyen qui vous permet de faire la preuve de vos acquis au regard d'une compétence donnée. Pour chaque compétence, plusieurs moyens peuvent être proposés.

Le choix de la condition de reconnaissance qui sera utilisée pour votre évaluation se fera au moment de l'entrevue de validation avec les évaluatrices ou les évaluateurs ou encore, ultérieurement, avec la conseillère ou le conseiller en RAC en concertation avec eux. Il existe plusieurs conditions de reconnaissance et celles-ci peuvent varier d'une compétence à l'autre.

Toutefois, pour chacune des compétences, on trouve la condition « **Preuve d'une formation scolaire reconnue et réussie** ». Pour que cette condition de reconnaissance soit applicable, il faut que la formation suivie :

- soit pertinente par rapport à la compétence concernée;
- ait été évaluée et sanctionnée dans un établissement d'enseignement reconnu au Québec.

Cette condition de reconnaissance nécessite la présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre de la formation et la date;
- le nombre d'heures, d'unités ou de crédits de la formation;
- une preuve de la réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si, après analyse, le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, il est possible que nous vous demandions de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, la description du contenu de la formation suivie ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de choisir une autre condition de reconnaissance. Il en sera de même si vous ne pouvez présenter la description du contenu de la formation suivie et réussie.

Voici quelques exemples d'autres conditions de reconnaissance qui s'appliquent au programme d'études *Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux* (DEP 5405) :

- Entretien;
- Entretien et tâche en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur;
- Tâche en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur (en milieu de travail ou en établissement de formation)

PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux

(dans le contexte de la RAC)

Le programme d'études *Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux* (DEP 5405), comporte 14 compétences dont 13 font l'objet de fiches descriptives. La compétence qui ne fait pas l'objet de fiche descriptive est :

- S'intégrer au milieu de travail soit en établissement de soins de longue durée, de courte durée, de soins critiques ou dans les milieux de soins à domicile (253835).

Compte tenu de votre expérience, cette compétence pourrait vous être reconnue par les personnes responsables de l'évaluation, sous certaines conditions et à la suite de votre entrevue de validation. C'est pourquoi il importe que vous présentiez votre curriculum vitæ et une preuve de votre expérience de travail en *Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux* (ex. : lettre d'un employeur attestant que vous avez travaillé au moins 75 heures à titre de Préposé aux bénéficiaires ou d'Auxiliaire aux services de santé et sociaux).

REmplIR LES FICHES DESCRIPTIVES

Une étape importante dans la démarche que vous entreprenez consiste à remplir les fiches descriptives. Avant de commencer, il importe de bien comprendre en quoi consiste la compétence visée. C'est pourquoi, avant votre autoévaluation pour chacune des fiches, vous devez prendre soin de lire l'information sur la compétence, qui se trouve au-dessus des énoncés, afin d'avoir une vue globale de celle-ci et, ainsi, de vous assurer d'une meilleure compréhension des énoncés.

L'autoévaluation de vos compétences vous amène à réfléchir sur vous-même. Répondez du mieux que vous le pouvez en tentant de ne pas vous surestimer ni de vous sous-estimer. Cette tâche demande réflexion et concentration. C'est pourquoi il est suggéré de ne pas remplir les fiches descriptives en fin de journée et de s'accorder quelques pauses au cours de ce travail.

Au bas de chacune des fiches, l'espace « Commentaires » vous permet d'inscrire vos besoins de précisions, vos questions ou toute information supplémentaire que vous jugez pertinente dans le cadre de votre autoévaluation.

Si vous avez des questions ou éprouvez certaines difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère ou le conseiller en reconnaissance des acquis et des compétences responsable de votre dossier.

ANALYSER LES FONCTIONS DE TRAVAIL

253702

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

**Information sur
la compétence**

Pour les métiers de préposé aux bénéficiaires (PAB) et d'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS), décrire les principales tâches et exigences, les limites de l'exercice du métier, les comportements professionnels attendus (attitudes, habiletés) et les règles d'éthique dans des situations de travail, identifier les aspects législatifs du domaine de la santé régissant la pratique du métier, identifier les risques concernant la santé et la sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui et identifier des moyens pour préserver et maintenir son équilibre personnel et professionnel.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
1	Pour l'exercice du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) : <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principales tâches et exigences relatives au métier; • Décrire les limites de l'exercice du métier; • Décrire les comportements professionnels attendus (attitudes, habiletés) et les règles d'éthique dans des situations de travail; • Identifier les aspects législatifs (lois, règlements, normes) du domaine de la santé régissant la pratique du métier; • Identifier les risques concernant la santé et la sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui; • Identifier des moyens pour préserver et maintenir son équilibre personnel et professionnel. 				
2	Pour l'exercice du métier d'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) : <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principales tâches et exigences relatives au métier; • Décrire les limites de l'exercice du métier; • Décrire les comportements professionnels attendus (attitudes, habiletés) et les règles d'éthique dans des situations de travail; • Identifier les aspects législatifs (lois, règlements, normes) du domaine de la santé régissant la pratique du métier; • Identifier les risques concernant la santé et la sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui; • Identifier des moyens pour préserver et maintenir son équilibre personnel et professionnel. 				

Commentaires :

ANALYSER LES FONCTIONS DE TRAVAIL

253702

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un **entretien** portant sur :

- La description des principales tâches et exigences du métier;
- La description des limites de l'exercice du métier;
- La description des comportements professionnels attendus (attitudes, habiletés) et les règles d'éthique dans des situations de travail;
- L'identification des aspects législatifs (lois, règlements, normes) du domaine de la santé régissant la pratique du métier;
- L'identification des risques concernant la santé et la sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui;
- L'identification de moyens pour préserver et maintenir son équilibre personnel et professionnel.

Pour les métiers de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) **et** d'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS).

ADOPTER DES APPROCHES RELATIONNELLES FAVORISANT LA COMMUNICATION ET LA COLLABORATION

253714

Information sur la compétence

Pour des situations courantes des métiers de PAB et d'ASSS qui requièrent de la communication et de la collaboration et à partir des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, repérer des informations liées au contexte familial et social et aux aspects multiculturels de la personne et de ses proches, adapter sa communication et son approche aux différents types de clientèle; utiliser des moyens visant à favoriser la participation de la personne à des activités occupationnelles, collaborer avec l'équipe de soins et l'équipe interdisciplinaire et interagir dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour des situations courantes des métiers de PAB et d'ASSS qui requièrent de la communication et de la collaboration et à partir des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur :					
1	Utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle.				
2	Repérer des informations liées au contexte familial et social de la personne et de ses proches en vue d'assurer la continuité des soins (Ex.: fonctionnement familial, signes de maltraitance, problématiques familiales, etc.).				
3	Repérer des informations liées aux particularités multiculturelles de la personne et de ses proches. (Ex. : difficulté d'intégration sociale, religion, coutumes, barrière linguistique, etc.).				
4	Adapter sa communication et son approche aux différents types de clientèle et aux proches :				
	• auprès d'une ou d'un enfant;				
	• auprès d'une adolescente ou d'un adolescent;				
	• auprès d'une personne aînée;				
	• auprès d'une personne atteinte de troubles sensoriels (perte de vision, sourde, etc.);				
	• auprès d'une personne aphasique.				
5	Utiliser des moyens favorisant la participation de la personne à des activités occupationnelles.				

ADOPTER DES APPROCHES RELATIONNELLES FAVORISANT LA COMMUNICATION ET LA COLLABORATION

253714

Information sur la compétence

Pour des situations courantes des métiers de PAB et d'ASSS qui requièrent de la communication et de la collaboration et à partir des politiques, des protocoles et des procédures en vigueur, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, repérer des informations liées au contexte familial et social et aux aspects multiculturels de la personne et de ses proches, adapter sa communication et son approche aux différents types de clientèle; utiliser des moyens visant à favoriser la participation de la personne à des activités occupationnelles, collaborer avec l'équipe de soins et l'équipe interdisciplinaire et interagir dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
6	Pour la collaboration avec l'équipe de soins et l'équipe interdisciplinaire:				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les conséquences liées au non-respect des consensus et des décisions prises par l'équipe; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Manifester des attitudes et adopter des comportements favorisant le travail en équipe. 				
7.	Interagir dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.				
8	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

**ADOPTER DES APPROCHES RELATIONNELLES FAVORISANT LA
COMMUNICATION ET LA COLLABORATION**

253714

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE	<input type="checkbox"/>
	<i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	
CR-2	ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un entretien portant sur :

- L'utilisation d'une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle;
- Le repérage d'information liée au contexte familial et social de la personne et de ses proches en vue d'assurer la continuité des soins;
- Le repérage d'information liée aux particularités multiculturelles de la personne et de ses proches;
- L'adaptation de sa communication et de son approche aux différents types de clientèle et aux proches;
- L'utilisation de moyens favorisant la participation de la personne à des activités occupationnelles;
- La collaboration avec l'équipe de soins et l'équipe interdisciplinaire;
- L'intervention dans des situations de travail conflictuelles ou problématiques.

et

- Pour l'ensemble de la compétence, on tiendra compte de l'action selon les limites de son métier.
-

PRÉVENIR ET CONTENIR LES INFECTIONS ET LA CONTAMINATION

253722

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur
la compétence

À l'aide de l'équipement, du matériel, des produits nécessaires ainsi que la documentation portant sur les mesures de prévention des infections et de la contamination, repérer les risques d'infection et de contamination, appliquer les pratiques de base permettant de prévenir et de contrôler les infections et la contamination, appliquer les précautions additionnelles en présence de certains pathogènes ou d'infections, manipuler et disposer du matériel contaminé, nettoyer et désinfecter l'équipement, l'appareillage, le matériel et l'environnement.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
À l'aide de l'équipement, du matériel, des produits nécessaires ainsi que la documentation portant sur les mesures de prévention des infections et de la contamination :					
1.	Pour le repérage des risques d'infection et de contamination :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les manifestations générales et locales d'une inflammation et d'une infection; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître des modes de transmission avec la contamination. 				
2.	Appliquer les pratiques de base permettant de prévenir et de contrôler les infections et la contamination (lavage des mains, port et retrait des gants, etc.).				
3.	Appliquer les précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes ou d'infections (ex.: tuberculose, C. difficile, gastro-entérite).				
4.	Manipuler le matériel contaminé (excreta).				
5.	Disposer du matériel contaminé (excreta).				
6.	Nettoyer l'équipement, l'appareillage, le matériel et l'environnement.				
7.	Désinfecter l'équipement, l'appareillage, le matériel et l'environnement.				
8.	Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				
9.	Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				

Commentaires :

PRÉVENIR ET CONTENIR LES INFECTIONS ET LA CONTAMINATION

253722

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 ENTRETIEN — TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un **entretien** portant sur :

- Le repérage des risques d'infection et de contamination.

Et à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- L'application des pratiques de base permettant de prévenir et de contrôler les infections et la contamination (lavage des mains, port de gants, etc.);
- L'application des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes ou d'infections (ex.: C. difficile, gastro-entérite);
- La manipulation de matériel contaminé (excreta);
- La disposition du matériel contaminé (excreta);
- Le nettoyage de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'environnement;
- La désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et de l'environnement.

De plus, pour l'ensemble de la compétence, on tiendra compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie et de l'application des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉTAT DE LA PERSONNE ET SES BESOINS, LES ALTÉRATIONS ET LES INTERVENTIONS REQUISES

253733

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées à des troubles musculosquelettiques, neurologiques et sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques; décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne, reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat et reconnaître les conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne :					
1.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles musculosquelettiques (Ex. : arthrite, ostéoporose, etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
2.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles neurologiques et sensoriels (Ex. : maladie de Parkinson, sclérose en plaques, accident vasculaire cérébral, etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes précurseurs d'une plaie de pression; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉTAT DE LA PERSONNE ET SES BESOINS, LES ALTÉRATIONS ET LES INTERVENTIONS REQUISES

253733

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées à des troubles musculosquelettiques, neurologiques et sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques; décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne, reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat et reconnaître les conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
3.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles cardiovasculaires (Ex. : insuffisance cardiaque, hypertension artérielle, etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
4.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles respiratoires (Ex. : asthme, maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
5.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles urinaires et reproducteurs (Ex. : infection urinaire, hypertrophie de la prostate, insuffisance rénale, etc.) :				

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉTAT DE LA PERSONNE ET SES BESOINS, LES ALTÉRATIONS ET LES INTERVENTIONS REQUISES

253733

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées à des troubles musculosquelettiques, neurologiques et sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques; décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne, reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat et reconnaître les conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'aspect de l'urine; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
6.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles digestifs (Ex. : gastro-entérite, ulcère, gastro-intestinal, etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes de déshydratation et dénutrition; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître la qualité des selles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
7.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles endocriniens (Ex. : diabète) :				

ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉTAT DE LA PERSONNE ET SES BESOINS, LES ALTÉRATIONS ET LES INTERVENTIONS REQUISES

253733

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées à des troubles musculosquelettiques, neurologiques et sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques; décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne, reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat et reconnaître les conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
8.	Pour l'observation d'une personne présentant des troubles immunitaires et lymphatiques (Ex. : cancer) :				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne; 				
	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat. 				
9.	Reconnaître les conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.				
10.	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

**ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉTAT DE LA PERSONNE ET SES BESOINS, LES
ALTÉRATIONS ET LES INTERVENTIONS REQUISES**

253733

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un **entretien** portant sur :

- La reconnaissance des principales manifestations (signes et symptômes) liées aux troubles musculosquelettiques, neurologiques et sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques;
- La description d'interventions au regard des manifestations observées et les besoins de la personne au regard des troubles musculosquelettiques, neurologiques, sensoriels, cardiovasculaires, respiratoires, urinaires et reproducteurs, digestifs, endocriniens et immunitaires et lymphatiques;
- La reconnaissance des signes et symptômes objectifs et subjectifs nécessitant un signalement immédiat;
- La reconnaissance des conséquences du non-respect des directives écrites et /ou verbales des professionnelles et professionnels concernés.

Et

Pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'action selon les limites du métier.

ADAPTER SON APPROCHE SELON L'ÉTAT DE LA PERSONNE, SES COMPORTEMENTS OU SA RÉALITÉ CLINIQUE

253743

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, adapter votre approche pour une clientèle présentant des troubles neurodéveloppementaux, des troubles de santé mentale, des troubles neurocognitifs majeurs et agir auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements particuliers liés à une situation.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne:					
1.	<p>Pour l'adaptation de votre approche auprès de personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations des troubles neurodéveloppementaux (Ex : autisme, trisomie, déficience intellectuelle, etc.); Utiliser des moyens visant à prévenir les comportements perturbateurs; Utiliser des moyens facilitant les soins d'assistance personnelle pour les AVQ; Utiliser des moyens favorisant l'autonomie et les capacités de la personne. 				
2.	<p>Pour l'adaptation de votre approche auprès pour des personnes présentant un ou des troubles de santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations des troubles de santé mentale; Utiliser des moyens visant à prévenir les comportements perturbateurs pour faciliter les soins d'assistance; Utiliser des moyens favorisant l'autonomie et les capacités de la personne. 				

ADAPTER SON APPROCHE SELON L'ÉTAT DE LA PERSONNE, SES COMPORTEMENTS OU SA RÉALITÉ CLINIQUE

253743

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de données et de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne, adapter votre approche pour une clientèle présentant des troubles neurodéveloppementaux, des troubles de santé mentale, des troubles neurocognitifs majeurs et agir auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements particuliers liés à une situation.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
3.	Pour l'adaptation de votre approche auprès des personnes présentant des troubles neurocognitifs majeurs : <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations des troubles neurocognitifs majeurs (Alzheimer, démence, etc.); Utiliser des moyens visant à prévenir les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) pour faciliter les soins d'assistance; Utiliser des moyens favorisant l'autonomie et les capacités de la personne. 				
4.	Agir auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements particuliers liés à une situation.				
5.	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

**ADAPTER SON APPROCHE SELON L'ÉTAT DE LA PERSONNE, SES
COMPOTEMENTS OU SA RÉALITÉ CLINIQUES**

253743

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
CR-2	ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un **entretien** portant sur :

- L'adaptation de votre approche auprès de personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux, neurocognitifs majeurs et de santé mentale;
- L'intervention auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements particuliers à une situation.

et

Pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'action selon les limites du métier.

EFFECTUER DES SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU REGARD DES SOINS DE LONGUE DURÉE

253756

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Pour des situations courantes du métier de PAB en soins de longue durée, à partir de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne Effectuer des services d'assistance personnelle liés à la mobilisation et aux déplacements, au positionnement et au confort, à l'hygiène corporelle, à l'hygiène buccodentaire, à l'élimination, à l'habillement et au déshabillage, à l'alimentation et à l'hydratation, consigner la quantité d'ingesta et d'excréta, utiliser des mesures de contrôle (contention) et des mesures de remplacement à la contention et effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection relatives aux services d'assistance personnelle.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour des situations courantes du métier de PAB en soins de longue durée, à partir de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne :					
1.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés à la mobilisation et aux déplacements de la personne.				
2.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés au positionnement et au confort de la personne.				
3.	Utiliser des mesures de contrôle (contention).				
4.	Utiliser des mesures de remplacement à la contention.				
5.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés à l'hygiène corporelle.				
6.	Effectuer des services d'assistance liés à l'hygiène buccodentaire.				
7.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés à l'élimination.				
8.	Consigner la quantité des excréta.				
9.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés à l'habillement et au déshabillage.				
10.	Effectuer des services d'assistance personnelle liés à l'alimentation et à l'hydratation.				
11.	Consigner la quantité des ingesta.				

EFFECTUER DES SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU REGARD DES SOINS DE LONGUE DURÉE

253756

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Pour des situations courantes du métier de PAB en soins de longue durée, à partir de directives verbales et écrites et d'informations relatives à la personne Effectuer des services d'assistance personnelle liés à la mobilisation et aux déplacements, au positionnement et au confort, à l'hygiène corporelle, à l'hygiène buccodentaire, à l'élimination, à l'habillement et au déshabillage, à l'alimentation et à l'hydratation, consigner la quantité d'ingesta et d'excréta, utiliser des mesures de contrôle (contention) et des mesures de remplacement à la contention et effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection relatives aux services d'assistance personnelle.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
12. Effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection relatives aux services d'assistance personnelle.				
13. Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				
14. Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				
15. Appliquer les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP).				

Commentaires :

EFFECTUER DES SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU REGARD DES SOINS DE LONGUE DURÉE 253756

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
CR-2	TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR	<input type="checkbox"/>

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- L'exécution de services d'assistance personnelle liés à la mobilisation et aux déplacements de la personne;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés au positionnement et au confort de la personne;
- L'utilisation de mesures de contrôle (contention);
- L'utilisation de mesures de remplacement à la contention;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés à l'hygiène corporelle;
- L'exécution de services d'assistance liés à l'hygiène buccodentaire;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés à l'élimination;
- La consignation de la quantité des excréta;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés à l'habillement et au déshabillage;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés à l'alimentation et à l'hydratation;
- La consignation de la quantité des ingesta;
- L'exécution d'activités liées au nettoyage et à la désinfection relatives aux services d'assistance personnelle.

et

Pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie, des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui, des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) et de l'action selon les limites de son métier.

ADAPTER SON APPROCHE ET LES SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE AU REGARD DES SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE

253762

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Pour des situations courantes des métiers de PAB et D'ASSS au regard des soins palliatifs et de fin de vie dans les milieux de soins et pour tous les types de clientèle de tout âge et à partir des lois, règlements, normes, politiques, protocoles et procédures en vigueur et de directives verbales et écrites, distinguer les aspects qui caractérisent l'approche en soins palliatifs et en fin de vie, distinguer les différentes phases du deuil, adapter son approche et offrir du soutien à la personne et à ses proches, utiliser des moyens visant à atténuer et à soulager les inconforts physiques de la personne selon l'évolution de son état et de ses besoins et appliquer les règles, les protocoles et les procédures à la suite du décès de la personne et offrir du soutien aux proches.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour des situations courantes des métiers de PAB et D'ASSS au regard des soins palliatifs et de fin de vie dans les milieux de soins et pour tous les types de clientèle de tout âge et à partir des lois, règlements, normes, politiques, protocoles et procédures en vigueur et de directives verbales et écrites :					
1.	Distinguer les aspects qui caractérisent l'approche en soins palliatifs et en fin de vie.				
2.	Distinguer les différentes phases du deuil.				
3.	Pour l'adaptation de son approche et offrir du soutien à la personne et à ses proches : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser des attitudes favorisant un climat de confiance avec la personne et ses proches. 				
4.	Utiliser des moyens visant à atténuer et à soulager les inconforts physiques de la personne selon l'évolution de son état et de ses besoins.				
5.	Pour l'application des règles, des protocoles et des procédures à la suite du décès de la personne et offrir du soutien aux proches : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser des moyens pour installer et préparer la personne décédée et l'environnement en vue du recueillement des proches. 				

Commentaires :

**ADAPTER SON APPROCHE ET LES SERVICES D'ASSISTANCE
PERSONNELLE AU REGARD DES SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE**

253762

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
CR-2	ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un **entretien** portant sur :

- La distinction des aspects qui caractérisent l'approche en soins palliatifs et en fin de vie;
 - La distinction des différentes phases du deuil;
 - L'adaptation de son approche et offrir du soutien à la personne et à ses proches;
 - L'utilisation de moyens visant à atténuer et à soulager les inconforts physiques de la personne selon l'évolution de son état et de ses besoins;
 - L'application des règles, des protocoles et des procédures à la suite du décès de la personne et offrir du soutien aux proches.
-

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE

253772

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

Pour une clientèle de tous âges, seul ou en collaboration avec d'autres intervenants et à partir des lois, des règlements en vigueur, des normes d'organismes reconnus, et des protocoles en vigueur, appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales, intervenir pour des cas d'hémorragie, d'état de choc, de blessures, musculosquelettiques, de blessures aux yeux, de plaies diverses, de problèmes liés à la chaleur ou au froid, d'intoxication, de réaction allergique, de problèmes médicaux et d'appliquer des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour une clientèle de tous âges, seule ou en collaboration avec d'autres intervenants et à partir des lois, des règlements en vigueur, des normes d'organismes reconnus et des protocoles en vigueur :					
1	<p>Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales (RCR, DVR, DEA):</p> <ul style="list-style-type: none"> • de vérification des fonctions vitales; • de dégagement des voies respiratoires; • de respiration artificielle; • du massage cardiaque; • de défibrillation externe automatique. 				
2	<p>Intervenir en fonction de la situation, pour des cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'hémorragie et d'état de choc; • de blessures musculosquelettiques; • de blessures aux yeux; • de plaies diverses; • de problèmes liés à la chaleur ou au froid; • d'intoxication; • de réaction allergique; • de problèmes médicaux. 				
3	Appliquer des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.				

Commentaires :

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE 253772**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE**

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 CERTIFICATION DÉLIVRÉE PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME RECONNU — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la présentation d'une certification délivrée par un ministère ou organisme reconnu et d'un entretien. Cette reconnaissance se fait en 3 parties distinctes.

Pour la certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu :

Pour la partie concernant **les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales** (RCR, DVR, DEA), la présentation d'une des cartes valides suivantes peut permettre la reconnaissance :

- Fondation des maladies du cœur et de l'accident vasculaire cérébral (Soins immédiats de réanimation (S.I.R.) pour les professionnelles et les professionnels de la santé);
- Ambulance St-Jean (RCR des professionnels de la santé);
- Croix-Rouge (RCR, DVR, DEA, niveau ISS)

Il est possible que les appellations varient au fil du temps. La formation suivie doit inclure :

- La RCR, DVR, DEA pour bébé, enfant et adulte;
- La vérification du pouls (carotidien);
- Le ballon-masque bébé, enfant et adulte.

Pour la partie concernant les **premiers secours** (intervention pour des cas d'hémorragie, d'état de choc, de blessures, musculosquelettiques, de blessures aux yeux, de plaies diverses, de problèmes liés à la chaleur ou au froid, d'intoxication, de réaction allergique, de problèmes médicaux), la présentation de l'une des cartes valides suivantes peut permettre la reconnaissance :

- Fondation des maladies du cœur et de l'accident vasculaire cérébral (Secourisme général);
- Ambulance St-Jean (Secourisme général);
- Croix-Rouge (Secourisme général);
- CNESST (Secourisme général).

Et

D'un **entretien** portant sur l'application des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE 253772**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE**

CR-3 TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — CERTIFICATION DÉLIVRÉE PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME RECONNU- ENTRETIEN □

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une tâche et de la présentation d'une certification délivrée par un ministère ou organisme reconnu et d'un entretien. Cette reconnaissance se fait en 3 parties distinctes.

Pour la partie concernant les **techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales** (RCR, DVR, DEA), plusieurs cas de figure sont possibles dans le cas où la certification que vous avez acquise est valide, mais n'est pas celle pour les professionnelles/professionnels de la santé.

Il est important de préciser ici que la carte présentée doit être émise par l'un des organismes suivants :

- Fondation des maladies du cœur;
- Ambulance St-Jean;
- Croix-Rouge.

La compétence fait référence aux soins immédiats en réanimation (S.I.R.), il est nécessaire de connaître :

- La RCR, DVR, DEA à deux secouristes pour bébé, enfant et adulte;
- La vérification du pouls (carotidien);
- Le ballon-masque bébé, enfant et adulte.

Si la carte que vous présentez est valide, mais n'inclut pas tous ces éléments, et que vous les maîtrisez quand même, il sera possible de réaliser une tâche portant sur ces éléments.

Pour la tâche :

- la vérification du pouls carotidien;
- la désobstruction des voies respiratoires;
- la respiration artificielle;
- le massage cardiaque à un ou deux secouristes;
- la défibrillation automatique (DEA) à deux secouristes.

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE 253772**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE****Pour la vérification de la certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu :**

Pour la partie **premiers secours**, (intervention pour des cas d'hémorragie, d'état de choc, de blessures, musculosquelettiques, de blessures aux yeux, de plaies diverses, de problèmes liés à la chaleur ou au froid, d'intoxication, de réaction allergique, de problèmes médicaux), la présentation de l'une des cartes valides suivantes peut permettre la reconnaissance :

- Fondation des maladies du cœur (Secourisme général);
- Ambulance St-Jean (Secourisme général);
- Croix-Rouge (Secourisme général);
- CNESST (Secourisme général).

Et d'un entretien portant sur :

- l'application des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.
-

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE 253772**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE****CR-4** CERTIFICATION DÉLIVRÉE PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME RECONNU — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la présentation d'une certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu et d'un entretien.

Pour la certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu :

Pour la partie concernant les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales, la présentation d'une des cartes valides suivantes peut permettre la reconnaissance :

- Fondation des maladies du cœur et de l'accident vasculaire cérébral (Soins immédiats de réanimation (S.I.R.) pour les professionnelles et les professionnels de la santé);
- Ambulance St-Jean (RCR des professionnels de la santé);
- Croix-Rouge (RCR, DVR, DEA, Niveau ISS).

Il est possible que les appellations varient au fil du temps. La formation suivie doit inclure :

- La RCR, DVR, DEA pour bébé, enfant et adulte;
- La vérification du pouls (carotidien);
- Le ballon-masque pour bébé, enfant et adulte.

Et d'un **entretien** portant sur les premiers secours pour l'intervention pour des cas :

- d'hémorragie;
- d'état de choc;
- de blessures musculosquelettiques;
- de blessures aux yeux;
- de plaies diverses;
- de problèmes liés à la chaleur ou au froid;
- d'intoxication;
- de réaction allergique;
- de problèmes médicaux;

Et

- sur l'application des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.

DISPENSER LES PREMIERS SECOURS ET APPLIQUER DES MESURES D'URGENCE 253772**CONDITIONS DE RECONNAISSANCE**

CR-5 TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réalisation d'une **tâche** portant sur l'application des **techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales** pour bébé, enfant et adulte, soit :

- la vérification du pouls carotidien;
- la désobstruction des voies respiratoires;
- la respiration artificielle;
- le massage cardiaque à un ou deux secouristes;
- la défibrillation automatique (DEA) à deux secouristes.

Et à la suite d'un **entretien** portant sur :

Les **premiers secours** portant sur l'intervention pour des cas :

- d'hémorragie;
- d'état de choc;
- de blessures musculosquelettiques;
- de blessures aux yeux;
- de plaies diverses;
- de problèmes liés à la chaleur ou au froid;
- d'intoxication;
- de réaction allergique;
- de problèmes médicaux;

Et

- sur l'application des mesures d'urgence selon les différents milieux de soins.

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE EN PERTE D'AUTONOMIE EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE

253785

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

En établissement de longue durée, pour une clientèle en perte d'autonomie partielle et totale et à partir de données sur l'état de la personne et des directives verbales et écrites, effectuer les activités liées à la continuité des soins, reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité, adapter son approche à la situation de la personne et de ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), effectuer le nettoyage et la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
En établissement de longue durée, pour une clientèle en perte d'autonomie partielle et totale et à partir de données sur l'état de la personne et des directives verbales et écrites :					
1.	Pour les activités liées à la continuité des soins :				
	• Communiquer des informations aux personnes concernées;				
	• Consigner des informations dans les documents requis.				
2.	Reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité :				
	• au regard de l'état émotif;				
	• au regard des manifestations d'inconforts (physique).				
3.	Adapter son approche à la situation de la personne et de ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle.				
4.	Exécuter des services (soins) d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), selon le contexte et l'état de la personne (soins d'hygiène, l'habillement et au déshabillage, l'alimentation, l'élimination, etc.).				
5.	Nettoyer de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.				
6.	Désinfecter de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.				

**INTERVENIR AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE EN PERTE D'AUTONOMIE EN
ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE**

253785

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION
**Information sur
la compétence**

En établissement de longue durée, pour une clientèle en perte d'autonomie partielle et totale et à partir de données sur l'état de la personne et des directives verbales et écrites, effectuer les activités liées à la continuité des soins, reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité, adapter son approche à la situation de la personne et de ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), effectuer le nettoyage et la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
7.	Disposer du matériel souillé (liquide biologique, culotte d'incontinence, etc.).				
8.	Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				
9.	Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				
10.	Appliquer les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP).				
11.	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE EN PERTE D'AUTONOMIE EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE

253785

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE	<input type="checkbox"/>
	<i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	
CR-2	TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR	<input type="checkbox"/>

Milieu de travail (en milieu de soins de longue durée)

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- L'exécution d'activités liées à la continuité des soins;
 - La reconnaissance des signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité;
 - L'adaptation de son approche à la situation de la personne et de ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle;
 - L'exécution de services (soins) d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), selon le contexte et l'état de la personne (liés aux soins d'hygiène, à l'habillement et au déshabillage, à l'alimentation, à l'élimination, etc.);
 - Le nettoyage de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
 - La désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
 - La disposition du matériel souillé.
- et
- Et pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie, des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui, des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) et de l'action selon les limites de son métier.

**JUGER DE SES LIMITES D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS ET DES SOINS INVASIFS
D'ASSISTANCE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE**

253791

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**

**Information sur
la compétence**

À partir des lois, règlements, normes, politiques, protocoles, procédures et de la Règle de soins nationale sur les activités de soins confiées à des aides-soignants, juger de ses limites d'intervention dans le cadre de l'administration de médicaments et l'administration de soins invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ).

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
À partir des lois, règlements, normes, politiques, protocoles, procédures et de la Règle de soins nationale sur les activités de soins confiées à des aides-soignants :					
1	Pour le jugement de ses limites d'intervention au regard de l'administration des médicaments :				
	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les rôles et responsabilités : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'infirmière ou de l'infirmier; ○ de l'infirmière auxiliaire ou de l'infirmier auxiliaire; ○ de l'aide-soignante ou de l'aide-soignant. • Reconnaître les conséquences découlant du non-respect des exigences liées à l'administration de médicaments. • Identifier les voies d'administration permises. • Interpréter les directives et des consignes (feuille de consignes, plan de soins, etc.). • Décrire les procédés liés à l'administration des médicaments. • Consigner les informations dans les formulaires ou registres. • Décrire les précautions à prendre au regard du rangement des médicaments. 				

**JUGER DE SES LIMITES D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS ET DES SOINS INVASIFS
D'ASSISTANCE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE**

253791

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**

**Information sur
la compétence**

À partir des lois, règlements, normes, politiques, protocoles, procédures et de la Règle de soins nationale sur les activités de soins confiées à des aides-soignants, juger de ses limites d'intervention dans le cadre de l'administration de médicaments et l'administration de soins invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ).

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
2	Pour le jugement de ses limites d'intervention au regard de l'administration de soins invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) :				
	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les rôles et les responsabilités : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'infirmière ou de l'infirmier; ○ de l'infirmière auxiliaire ou de l'infirmier auxiliaire; ○ de l'aide-soignante ou de l'aide-soignant. 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter des directives et des consignes (feuille de consignes, plan de soins, etc.). 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des soins invasifs d'assistance permis aux aides-soignantes et aides-soignants. 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les conséquences découlant du non-respect des exigences liées aux soins invasifs. 				
3	Reconnaître les situations nécessitant un signalement immédiat à la professionnelle concernée ou au professionnel concerné.				
4	Agir selon les limites de son métier.				

**JUGER DE SES LIMITES D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS ET SOINS INVASIFS D'ASSISTANCE
LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE**

253791

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 ENTRETIEN

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'un **entretien** portant sur :

- La description des rôles et responsabilités de l'infirmière/infirmier, de l'infirmière-auxiliaire/infirmier auxiliaire, de l'aide-soignante/aide-soignant;
- La reconnaissance des conséquences découlant du non-respect des exigences liées à l'administration des médicaments et des soins invasifs d'assistance;
- L'identification des différentes voies permises (pour l'administration des médicaments et des soins invasifs);
- L'interprétation des directives et des consignes (plan de soins, feuille de consignes, etc.);
- La description des procédés liés à l'administration des médicaments;
- La consignation des informations dans les formulaires ou registres (pour les médicaments);
- La description des précautions à prendre au regard du rangement des médicaments;
- La reconnaissance des situations nécessitant un signalement immédiat à la professionnelle concernée ou au professionnel concerné.

et

- Et pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'action selon les limites de son métier.
-

**EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AUX SERVICES D'ASSISTANCE AU
REGARD DES SOINS DE COURTE DURÉE ET DES SOINS CRITIQUES**

253804

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**
**Information sur
la compétence**

Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir les lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites, réaliser des activités liées à la continuation des soins, exécuter des services d'assistance personnelle, nettoyer et désinfecter de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir les lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites :					
1.	Pour les activités liées à la continuité des soins :				
	• Calculer des données (bilan ingesta excreta);				
	• Consigner l'information dans les documents requis;				
	• Signaler tout changement dans l'état de la personne à la professionnelle concernée ou au professionnel concerné.				
2.	Exécuter des services d'assistance personnelle adaptés à la situation de la personne liés :				
	• aux mobilisations et au positionnement;				
	• aux déplacements;				
	• aux soins d'hygiène;				
	• à l'habillage et au déshabillage;				
	• à l'alimentation;				
	• à l'élimination.				
3.	Nettoyer de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.				
4.	Désinfecter de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.				

**EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AUX SERVICES D'ASSISTANCE AU
REGARD DES SOINS DE COURTE DURÉE ET DES SOINS CRITIQUES**

253804

FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION
**Information sur
la compétence**

Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir des lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites, réaliser des activités liées à la continuation des soins, exécuter des services d'assistance personnelle, nettoyer et désinfecter de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
5.	Disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.				
6.	Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				
7.	Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				
8.	Appliquer les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP).				
9.	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AUX SERVICES D'ASSISTANCE AU REGARD DES SOINS DE COURTE DURÉE ET DES SOINS CRITIQUES

253804

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE
Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- La réalisation d'activités liées à la continuité des soins;
- L'exécution des services d'assistance personnelle adaptés à la situation de la personne (liés aux mobilisations et au positionnement, aux déplacements, aux soins d'hygiène, à l'habillage et au déshabillage, à l'alimentation, à l'élimination);
- Le nettoyage de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
- La désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
- La disposition du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

et

D'un **entretien** portant sur :

- Le signalement de tout changement dans l'état de la personne à la professionnelle concernée ou au professionnel concerné.

De plus, pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie, des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui, des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) et de l'action selon les limites de son métier.

INTERVENIR AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE COURTE DURÉE OU EN MILIEU DE SOINS CRITIQUES

253815

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**
**Information sur
la compétence**

Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir des lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites et auprès d'une clientèle de tous âges, effectuer des activités liées à la continuité des soins, reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), effectuer le nettoyage et la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir des lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites et auprès d'une clientèle de tous âges :					
1.	Pour les activités liées à la continuité des soins :				
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des informations aux personnes concernées (équipe de soins); 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Consigner des informations dans les documents requis (bilan ingesta excreta, bilan alimentaire, etc.); 				
	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les informations nécessitant une intervention immédiate. 				
2.	Reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité :				
	<ul style="list-style-type: none"> • au regard de l'état émotif; 				
	<ul style="list-style-type: none"> • au regard des manifestations d'inconfort ou de douleur. 				
3.	Utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle.				

INTERVENIR AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE COURTE DURÉE OU EN MILIEU DE SOINS CRITIQUES

253815

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Pour des situations courantes du métier de préposé(e) aux bénéficiaires (PAB) liées aux soins de courte durée et aux soins critiques, à partir des lois, règlements et normes en vigueur et de directives verbales et écrites et auprès d'une clientèle de tous âges, effectuer des activités liées à la continuité des soins, reconnaître les signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ), effectuer le nettoyage et la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail et disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
4.	Exécuter les services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) adaptés à la personne et à la situation liés :				
	• aux soins d'hygiène;				
	• à l'habillage et au déshabillage;				
	• à l'alimentation et à l'hydratation;				
	• à l'élimination.				
5.	Nettoyer l'équipement, l'appareillage, le matériel et les surfaces de travail.				
6.	Désinfecter l'équipement, l'appareillage, le matériel et les surfaces de travail.				
7.	Disposer du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.				
8.	Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				
9.	Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				
10.	Appliquer les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP).				
11.	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

INTERVENIR AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE COURTE DURÉE OU EN MILIEU DE SOINS CRITIQUES

253815

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE <i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>	<input type="checkbox"/>
CR-2	TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR	<input type="checkbox"/>

Milieu de travail (en établissement de soins de courte durée ou en milieu de soins critiques)

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- La réalisation d'activités liées à la continuité des soins;
- La reconnaissance des signes relatifs à l'état de la personne dans sa globalité;
- L'utilisation d'une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) à la personne et à la situation (soins d'hygiène, l'habillage et le déshabillage, soins liés à l'alimentation et à l'élimination);
- Le nettoyage de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
- La désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail;
- La disposition du matériel souillé, des liquides biologiques et des déchets biomédicaux.

De plus pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie, des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui, des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) et de l'action selon les limites de son métier.

EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AU MÉTIER D'ASSS AU REGARD DES SOINS À DOMICILE

253823

FICHE DESCRIPTIVE AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

À partir de documents et d'informations relatives à la personne, effectuer des activités liées à la continuité des soins, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) dans un contexte de soins à domicile, effectuer des soins non invasifs d'assistance liés aux AVQ, prévenir ou intervenir dans des situations à risque pour la personne, pour soi et les proches et effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
À partir de documents et d'informations relatives à la personne :					
1	Pour les activités liées à la continuité des soins :				
	<ul style="list-style-type: none"> Relever des observations concernant l'état de la personne (émotif, inconfort). 				
	<ul style="list-style-type: none"> Consigner des informations dans les documents appropriés. 				
2	Utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle.				
3	Exécuter les services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) adaptés au contexte de soins à domicile (Ex.: soins d'hygiène, alimentation, habillement, déplacement, etc.).				
4	Effectuer des soins non invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) (activités non réglementées). (Ex.: distribution des médicaments, prise de pression artérielle, prise de glycémie, changement de pansement sec, etc.).				
5	Prévenir ou intervenir dans des situations à risque pour la personne, pour soi et les proches. (Ex. : état de la personne, espace restreint, abus, maltraitance, etc.)				
6	Effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail, dans le contexte des soins à domicile.				
7	Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.				

**EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AU MÉTIER D'ASSS AU REGARD DES SOINS
À DOMICILE**

253823

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

À partir de documents et d'informations relatives à la personne, effectuer des activités liées à la continuité des soins, utiliser une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle, exécuter des services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) dans un contexte de soins à domicile, effectuer des soins non invasifs d'assistance liés aux AVQ, prévenir ou intervenir dans des situations à risque pour la personne, pour soi et les proches et effectuer des activités liées au nettoyage et à la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail.

Description de la compétence		Je suis capable			J'ai besoin de précisions
		Oui	En partie	Non	
8	Appliquer les règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui.				
9	Appliquer les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP).				
10	Agir selon les limites de son métier.				

Commentaires :

EFFECTUER DES TÂCHES LIÉES AU MÉTIER D'ASSS AU REGARD DES SOINS À DOMICILE

253823

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1	PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE	<input type="checkbox"/>
<i>Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.</i>		
CR-2	TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réussite d'une **tâche** portant sur :

- La réalisation d'activités liées à la continuité des soins;
- L'utilisation d'une approche avec la personne et ses proches favorisant l'instauration d'une relation de confiance professionnelle;
- L'exécution de services d'assistance personnelle liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) adaptés au contexte de soins à domicile (Ex.: soins d'hygiène, alimentation, habillement, déplacement, etc.);
- L'exécution de soins non invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (AVQ) (activités non réglementées). (Ex.: prise de pression artérielle, prise de glycémie, changement de pansement sec, etc.);
- L'exécution d'activités liées au nettoyage et à la désinfection de l'équipement, de l'appareillage, du matériel et des surfaces de travail, dans le contexte des soins à domicile.

et

D'un **entretien** portant sur :

- La prévention ou l'intervention dans des situations à risque pour la personne, pour soi et les proches. (Ex. : état de la personne, espace restreint, abus, maltraitance, etc.).

De plus pour l'ensemble de la compétence, nous tiendrons compte de l'application des règles d'hygiène et d'asepsie, des règles de santé et de sécurité pour la personne, pour soi et pour autrui, des principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) et de l'action selon les limites de son métier.

